

## MARCHÉ PRIMAIRE

Période	Nbre de parts	Capital nominal
Au 31.12.2008	104 202	31 781 610 €

## MARCHÉ SECONDAIRE

### Modalités pratiques

La Société de Gestion adresse sans frais les formulaires d'ordre d'achat ou de vente ou de modification-annulation. Ces documents sont disponibles sur notre site Internet [www.immoplacement.com](http://www.immoplacement.com)

Elle procède à la confrontation des ordres d'achat et de vente chaque période d'un mois. Le prix d'exécution est ainsi déterminé le 15 du mois à 12 h ou le dernier jour ouvrable précédent. Le prix d'exécution et la quantité de parts échangées sont rendus publics le jour de l'établissement du prix sur notre site Internet.

### Achat

Seuls sont recevables les ordres d'achat à prix maximum. Leur inscription est subordonnée à la couverture d'une somme égale au montant global maximum de la transaction, frais inclus.

### Vente

1. Cession sans intervention de la Société de Gestion  
Tout associé peut céder librement ses parts sans l'intervention de la Société de Gestion. Dans ce cas, le prix est librement débattu entre les parties. La Société de Gestion ne perçoit pas de rémunération. Les parties doivent toutefois prévoir le règlement des droits d'enregistrement de 5 %, l'impôt sur la plus-value éventuelle ainsi que la signification de la cession à la Société de Gestion.

2. Cession avec intervention de la Société de Gestion

Les ordres de vente doivent être accompagnés des certificats de propriété correspondants et d'une attestation d'origine de propriété.

Les frais de transaction sont les suivants

- droits d'enregistrement : 5 %
- commission de cession perçue par la Sté de Gestion : 4 % HT (soit actuellement 4.78 % TTC).

3. Prévoir impôt sur la plus-value éventuelle.

### Prix d'exécution

Période	Prix d'exécution	Net Vendeur	Nbre de parts offertes à la vente				Nbre de parts exécutées	Solde
			Sur le mois	Report du mois précédent	Annulation	total		
						<b>Solde</b>	<b>Au 31.03.09</b>	<b>416</b>
Au 15.04.09	865 €	787.94 €	128	416	-	544	156	388
Au 15.05.09	850 €	774.28 €	59	388	-	447	163	284
Au 15.06.09	850 €	774.28 €	67	284	57	294	38	256
		<b>TOTAL</b>	<b>254</b>			<b>TOTAL</b>	<b>357</b>	
						<b>Solde</b>	<b>Au 30.06.09</b>	<b>256</b>

### Carnet d'ordre

#### Ordres d'achat

Les 5 prix d'achat les plus hauts	Quantité demandée
900 €	12
850 €	26
849 €	11
845 €	22
835 €	7

Confrontation  
du 15.06.09

#### Ordres de vente

Les 5 prix de vente les plus bas	Quantité offerte
800 €	4
835 €	7
849 €	15
850 €	76
855 €	14

# DIVIDENDES

Période	Acompte Payé le	Montant de l'acompte	Montant du dividende global
4e trimestre 2008 (solde)	02.02.09	14,82 €	54,24 €*
1 <sup>er</sup> trimestre 2009 (acompte)	06.04.09	13.14 €	
2 <sup>e</sup> trimestre 2009 (acompte)	06.07.09	13.14 €	

\* Rendement 2008 : 6,45 % sur un prix de part à 840 € en début d'année 2008  
6,02% sur un prix de part à 900 € en fin d'année 2008

## FISCALITÉ

L'essentiel des revenus d'IMMO PLACEMENT est imposable dans la catégorie des revenus fonciers.

Seule une petite partie est imposable dans les revenus des capitaux mobiliers et peut bénéficier, sur option, du prélèvement libératoire forfaitaire (PLF). A compter du 01/01/08, celui-ci passe à 18 % au lieu de 16 % précédemment.

Depuis le 01/01/07, les prélèvements sociaux sur cette catégorie de revenus sont retenus à la source. A compter de 2009, ils passent de 11 à 12.10 %.

## CONSEIL DE SURVEILLANCE

**Composition** (AG du 16.06.09)

*Président* : M. Jean BUTHIEAU

*Vice-Présidente* : Mme Nicole IGOLEN

*Membres* : Me Nathalie FONTAINE-TRANCHAND, M. Jacques BAUMANN, M. Frédéric BESSOT, M. Roger CALANDRE,

M. François COMPAIN, M. Bernard DEMETZ, M. François DETANG, M. André DROGREY, Me Jacques LAUREAU, M. Jacques SCHIAPPAPIETRA.

Aucun des membres du Conseil n'a de lien avec la Société de Gestion.

## ÉVOLUTION DU PATRIMOINE AU COURS DU TRIMESTRE

**Acquisition** : Néant

**Cession** : Néant

### Taux d'occupation du patrimoine

Période	En loyer *	En m <sup>2</sup>
Au 30.06.09	91.07 %	91.57 %

\* Ce taux exprime le rapport entre les loyers effectivement facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué.

### Mouvements du trimestre

#### 1. Locaux devenus vacants

##### DIJON

Parc de Mirande

126 m<sup>2</sup> libérés par AVENIR HABITAT

##### QUETIGNY

20 C rue du Cap Vert

68 m<sup>2</sup> libérés par ATEMYS CONSEIL

##### CHALON SUR SAONE

34 rue de la Motte

262 m<sup>2</sup> libérés par WEB CAFE  
(liquidation judiciaire)

##### METZ

3 rue Thomas Edison

89 m<sup>2</sup> libérés par DFEII BUGBUSTERS

##### ENTZHEIM

9 rue Icare

90 m<sup>2</sup> libérés par CORTIX

#### 2. Locaux reloués

##### ENTZHEIM

9 rue Icare

109 m<sup>2</sup> libérés par KELLER reloués à CORTIX

562 m<sup>2</sup> : nouveau bail à VEGA

##### REIMS

1 rue Clément Ader

75 m<sup>2</sup> (ex NUMA) reloués à ALTEDIA

41 m<sup>2</sup> (ex NUMA) reloués à

GROUPAMA

##### LYON

Avenue Barthélémy Buyer

320 m<sup>2</sup> (ex partie EURO RSCG) reloués à SYSTEMA STRATEGY

29 avenue des Sources

423 m<sup>2</sup> (ex KONIKA) reloués à Dr RAVIGNAN et BRUDON

Agrément de la Société de Gestion par la Commission des Opérations de Bourse (devenue AMF) SCPI 95-23 du 28.03.95

Société de Gestion : VOISIN S.A. 15, Place Grangier - 21000 Dijon - Tél. : 03 80 30 20 40  
E-mail : immo-placement@groupe-voisin.com - www.immoplacement.com